

CHSCTM

9 avril 2019



siéger normalement?

Madame la secrétaire générale du ministère, mesdames, messieurs les représentant.e.s des directions générales,

Vous comprendrez aisément que le CHSCT ministériel qui se réunit aujourd'hui est décalé, voire carrément hors sol, par rapport aux violences systémiques et quotidiennes qui s'insinuent partout dans toute la société : la guerre de classes est là, et maltraite l'ensemble du mouvement ouvrier, les plus fragiles, les plus démunis, ...

Dans un tel contexte, **Comment pourrions-nous siéger normalement** quand le gouvernement réprime avec une violence inédite l'ensemble du mouvement syndical : enseignant.e.s menacés de sanctions disciplinaires, douaniers réprimés par les forces de l'ordre, grévistes de la DGFIP convoqués à un tribunal administratif, lois liberticides votées dans l'urgence, ...

Comment pourrions-nous siéger normalement quand le gouvernement instaure un projet de loi de transformation de la Fonction publique qui va casser notre modèle social et qui aura pour effet de détruire les garanties collectives et individuelles protégeant les agents, leur statut, d'affaiblir leurs droits, de précariser leurs situations professionnelles et personnelles. Quant à la disparition pure et simple des CHSCT, elle empêchera toute possibilité d'une vraie politique de prévention en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail !

Comment pourrions-nous siéger normalement quand notre ministre s'appuie sur un rapport de l'inspection générale des finances sur le temps de travail des fonctionnaires pour vouloir dégommer nos jours de fractionnement et en nous insultant au passage en nous traitant de bons à rien et de fainéants... mais évidemment avec un autre vocabulaire. On pouvait s'attendre à minima à la défense des agentes et agents de la DGFIP par le Directeur Général quand on sait qu'en 2017, on dénombrait plus de 1,5 million de jours placés sur les comptes épargne temps et environ 400 000 heures écrites ce qui représente près de 250 emplois à temps plein. Mais non, la DG est restée muette pour défendre le personnel, et pourtant, on l'a connue plus proluxe pour vendre la mise en place du prélèvement à la source...

Comment pourrions-nous siéger normalement alors que depuis des mois, des semaines les agentes et agents de la DGFIP se mobilisent pour sauvegarder leurs missions, leurs emplois, leur service public de proximité ?

Comment pourrions-nous siéger normalement quand le DRFiP de Haute-Garonne avec sans aucun doute l'aval de la Direction générale, a fait convoquer par huissier plus de 40 collègues de Toulouse ainsi que les représentant.e.s des organisations syndicales mercredi dernier au Tribunal administratif ? Leur crime ? Défendre notre service public, défendre nos missions, défendre notre administration... ou du moins ce qu'il en reste. Honte à cette direction locale, honte à la DGFIP d'une telle démarche ! Face à cette ultime provocation, notre colère, notre défiance vis-à-vis de notre direction générale est plus que jamais d'actualité. Mais que les choses soient claires, cela ne nous fera pas taire et nous continuerons à défendre la DGFIP, ses missions et ses agent.e.s !

.../...

Comment pourrions-nous siéger normalement quand vous refusez de répondre à nos questions concernant notre avenir professionnel et personnel ? Les pirouettes du bon et loyal fonctionnaire ne marchent plus. Nous sommes, tout comme vous toutes et tous, de bons et loyaux fonctionnaires. Et c'est pour cela, que nous, nous combattons les projets mortifères des pouvoirs publics actuels, car pour nous moins de fonctionnaires, moins de services publics c'est plus d'inégalités sociales et plus d'inégalités fiscales !

La DGFIP refuse de communiquer les projets destructeurs qu'elle est en train de préparer alors que nos collègues n'en peuvent plus des restructurations permanentes subies depuis plus de 10 ans, avec à la clé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois !

Et s'il-vous plaît, pas de « grand blabla » pour nous rassurer comme le fait notre ministre sur le bien-fondé de cette politique qui consisterait à réimplanter des services publics dans les territoires ruraux alors que la politique de ce gouvernement, comme des précédents, ne consiste qu'à privatiser des pans entiers des services publics ! Et le rapport Webhelp, que messieurs Darmanin et Dussopt encensent, sur l'externalisation des services publics en est une nouvelle preuve.

Comment pourrions-nous siéger normalement alors que la mobilisation se renforce et s'amplifie aux Douanes, pendant que le DG des Douanes préfère une posture de principe de refus de répondre favorablement aux revendications des personnels, et parie sur un pourrissement de la situation ! A quand la fin des menaces et l'ouverture de véritables négociations ?

Comment pourrions-nous siéger normalement quand dans le cadre du « plan stratégique d'action » de la DGCCRF et en s'appuyant sur des cabinets de conseil, la DG annonce la disparition de l'accueil des publics, la suppression de 5 missions sur les 13 identifiées et un redécoupage des implantations territoriales à la hussarde. Et dans le même temps, la création d'une agence nationale de police sanitaire vers laquelle seraient basculé.e.s des agent.e.s de la CCRF ! Dans quelle instance ce projet de casse de la CCRF sera t'il présenté sous l'angle de la santé, de la sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail ?

Comment pourrions-nous siéger normalement quand l'administration centrale de la DGE entre aussi dans la tourmente. Après les audits des cabinets privés Mensia et Public Impact Management, des suppressions d'emplois auront lieu à hauteur de 30% ! La réorganisation de la DGE avance vite : à l'instar de la destruction du pôle 3E des DIRECCTE, la direction de centrale subit le même sort sous une forme encore inédite. Initié fin 2018, le processus de démolition se veut participatif et transparent. Dans la réalité, les agent.e.s sont dans le flou sur leurs futures missions, leurs emplois, leur lieu de travail... Les projets de restructuration devraient être présentés dans les instances représentatives du personnel (CHSCT et CTAC) : dans les faits, elles le sont au fil de l'eau ou dans des réunions de dialogue informelles !

Comment pourrions-nous siéger normalement quand, alors que le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire affirmait qu'il était « hors de question que les enquêteurs et enquêtrices payent pour travailler », les enquêtrices et enquêteurs de l'INSEE s'engageaient dès janvier 2018 dans un mouvement de rétention d'enquêtes pour protester contre les mauvais remboursements de leurs frais kilométriques. En moyenne, un.e enquêtrice.eur dépense 5 000 euros par an pour ses déplacements avec son véhicule personnel. Le remboursement moyen de l'Insee est de 3 500 euros. Un reste à charge moyen de 1 500 euros par an. Autrement dit, la dernière semaine du mois, les enquêtrices et les enquêteurs sont obligé.e.s de payer pour travailler !

Vous avez donc compris, Madame la secrétaire générale du ministère, mesdames, messieurs les représentant.e.s des directions générales, que même si sommes venus aujourd'hui, l'heure est grave au regard de l'ensemble de ces dérives totalitaires !

Madame la présidente du CHSCT ministériel,

L'ordre du jour étant chargé et en responsabilité, nous ne ferons pas plus long à ce stade, mais la e-formation SST, les projets que vous soumettez au FIACT, les démarches QVT, ... ne sont pas à la hauteur de ce que vit l'ensemble des agent.e.s de ce ministère, tant ils sont loin de leurs attentes !

Les agent.e.s souffrent quotidiennement et vous ne vous en rendez même plus compte !!! Dans un tel contexte, comment comptez vous remplir votre obligation de sécurité de résultats en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail ?

